

Lettre de l'Udaf Bas-Rhin

Février 2015



Notre dernier éditorial datait du 6 janvier dernier. Le lendemain, nous apprenions, comme tous les Français, l'horreur de l'attentat terroriste contre l'hebdomadaire Charlie Hebdo, suivi deux jours plus tard par celui de la Porte de Vincennes contre une supérette. Nous étions tous Charlie pour défendre les valeurs de notre pays : la liberté d'expression et de conscience, la cohésion nationale et la capacité à vivre ensemble d'un peuple, divers par son histoire et uni par son projet. Nous l'avons exprimé sur nos supports de communication (site internet), dans nos lieux de réunion (notamment au moment de la réunion plénière des salariés le 12 janvier et de notre Conseil d'administration le 31). Nous avons apprécié de partager le sursaut citoyen du 11 janvier et nous nous associons aujourd'hui aux rencontres locales impulsées par la Ville de Strasbourg en lien avec un collectif très large d'associations. Mais au-delà de cette présence et de cet engagement, nous sentons bien combien ce qui est interrogé d'abord, c'est la capacité des familles à transmettre aux plus jeunes des valeurs fortes où la haine de « l'autre » n'a pas sa place. Des enfants, nés chez nous, qui ont grandi à nos côtés, se trouvent endoctrinés et embrigadés vers une violence terroriste innommable et sans aucun fondement, ni politique et encore moins religieux. Cela nous place tous devant nos responsabilités de parents, de voisins, d'éducateurs, de militants, de citoyens.

«Les parents sont les premiers éducateurs», affirmons-nous fortement en tant qu'associations familiales. Mais, à leur côté et pour les accompagner, nous croyons aussi aux solidarités de voisinage, aux liens de confiance envers les institutions, aux refus des inégalités et des discriminations qui clivent notre peuple au lieu de le rassembler.

Alphonse PIERRE,
Président

Ouvrons-la !

L'Udaf et les associations familiales invitent à participer aux initiatives de « conférence citoyenne » lancées au lendemain des attentats de Paris de janvier 2015.

Informations détaillées sur le site www.ouvrons-la.strasbourg.eu

Ville de Strasbourg (les rencontres ont lieu à 18h30)	
4 février	Accès à la culture (Espace Django Reinhardt)
5 février	Le rôle des parents et des familles (CSC Elsau)
9 février	L'accès des jeunes à l'emploi (Berufliche Schulen, Kehl)
11 février	La liberté d'expression (Foyer Mélanie, Robertsau)
13 février	Laïcité et vivre ensemble (CSC Victor Schoelcher L'Aquarium, Cronembourg)
19 février	Forum « Un mois de conférence citoyenne » (Salle de la Bourse)

Université (www.unistra.fr)	
13 février	« Echanges communicationnels et discursivités en contexte religieux : une singularité ethnographique ? » (MISHA, Salle de la Table-Ronde, 13 h à 15 h)
18 février	La citoyenneté (Amphi Carré de Malberg)
20 février	Questions vives de la laïcité à l'école (Amphi Cavaillès)

Préfecture	
10 février	Réunion des associations de proximité engagées auprès de la jeunesse (sur invitation)
19 février	Réunion à Haguenau, organisée par le Sous-Préfet (à confirmer)
24 février	Réunion de la COPEC à 14h30

Quoi de neuf à l'Udaf Bas-Rhin ?

Aidants familiaux

L'Udaf et le CIAAF 67 (collectif départemental inter-associatif d'aide aux aidants familiaux) ont invité, le 27 janvier dernier, l'Udaf Maine-et-Loire, qui développe sur son département un dispositif appelé **Paroles de familles**, comprenant notamment une ligne d'écoute et un site internet. Cette rencontre faisait suite à la réunion publique Aidants au quotidien du 11 octobre 2014 (dans les locaux de l'ARES). Nous travaillons avec toutes les associations membres du CIAAF67 à un projet de plateforme ressource qui s'appuie de manière concrète sur l'exemple du Maine-et-Loire.

Cafés-santé

Après Benfeld (5 février), le cycle des cafés-santé va se poursuivre sur les différents territoires du Bas-Rhin autour de l'accès aux droits. Intervention de Paul Vivier, référent santé des services.

Prochaines dates :

- **9 avril 2015**, (lieu à confirmer)
- **18 avril 2015** à Strasbourg, en collaboration avec le CIAAF67 (à l'occasion de la manifestation «Les séniors dans la ville»)

Prochainement, une enquête en ligne **Comment vous soignez-vous ?** sera lancée sur les sites des deux UDAF d'Alsace.

A suivre bientôt sur www.udaf67.fr et www.udaf68.fr

Formation RESCIF

Animer un groupe de parents

Formation de 3 jours proposée par l'association RESCIF.

Les 9, 10 mars, et 29 mai 2015, à RESCIF, 160 route du Polygone à Strasbourg.

Au programme :

- Animation d'un groupe et communication
- Rôle de l'animateur et techniques d'animation
- Accompagner un projet et s'outiller pour sa mise en place

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.25.50.64

Courriel : contact@rescif.com

Site : www.rescif.com

Du côté de l'Unaf

En mouvement pour et avec les familles»

L'UNAF réunit les référents associatifs des UDAF et URAF investis dans le chantier Développement associatif

Dans la poursuite du chantier «Développement associatif» engagé depuis plus d'un an, l'UNAF a réuni le 5 février dernier l'ensemble des référents des UDAF et des URAF (binômes bénévole - salarié). Au programme de cette journée, la présentation de la démarche de marketing associatif et des actions mises en place dans ce cadre. Les unions ont été invitées à se mobiliser sur les axes de travail qui leur ont été présentés. Ce sujet sera évoqué à nouveau lors des réunions institutionnelles à venir avec, comme point d'orgue, l'Assemblée générale de l'UNAF en juin 2015. L'UNAF réunira à nouveau les référents «Développement associatif» le 22 septembre prochain afin de poursuivre les travaux.

(L'UDAF Bas-Rhin a participé à cette rencontre et souhaite s'investir dans cette action au service du développement de nos associations.)

L'UNAF auditionnée par les rapporteurs de la Commission des affaires sociales du Sénat sur le projet de loi portant adaptation de la société au vieillissement.

Le 5 février 2015, François Fondard, Président de l'UNAF, accompagné de Jean-Philippe Vallat, Sous-directeur en charge des Recherches, Etudes et actions politiques et de Claire Ménard, chargée des relations parlementaires, a été reçu en audition par les sénateurs, Georges Labazée (Pyrénées-Atlantiques, Socialiste) et Gérard Roche (Haute-Loire, UDI), rapporteurs de la Commission des Affaires sociales du Sénat, sur le projet de loi portant adaptation de la société au vieillissement.

Au cours de cette audition, plusieurs points ont été abordés, notamment :

- les difficultés financières rencontrées par les acteurs de l'économie sociale dans le secteur de l'aide à domicile,
- les articles du projet de loi concernant la protection juridique des majeurs,
- le financement des actions d'information et de soutien aux tuteurs familiaux,
- les avancées du projet de loi en matière de revalorisation de l'APA et concernant les aidants familiaux.

Du côté des mouvements familiaux

Association des Paralysés de France (APF)

10 ans de la loi handicap : l'analyse de l'APF

A l'occasion des 10 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées promulguée le 11 février 2005, l'APF dresse un bilan sévère de son application.

[Télécharger le dossier d'analyse de l'APF](#)

[Télécharger la déclaration du CA de l'APF](#)

Association Générale des Familles de Benfeld (AGF de Benfeld)

Conférence : Accompagner la scolarité de son enfant (école maternelle, élémentaire)

Comment assurer la cohérence de la vie familiale et de la vie scolaire ? Comment favoriser les apprentissages ? Quelles aides en cas de difficultés ?

Lundi 9 février 2015 à 20h, à la Mairie, Salle du Conseil Municipal, 1 place de l'Hôtel de Ville, à Erstein. Animé par Bertrand Hernandez, conseiller pédagogique.

Café-Parents : Décrochage scolaire : le prévenir ou y remédier

Judi 12 février 2015 de 20h à 21h30, à l'AGF de Benfeld, 8 rue du Châtelet, 67230 Benfeld. Intervenante, Elisabeth Moritz, psychopraticienne.

Nombre de places limité, inscription obligatoire.

Contact et renseignements :

Tél : 03.88.74.44.13

Courriel : benfeld@agf67.fr

Site : <http://agfbenfeld.free.fr>

Café-Parents : Cycle libre : Etre parents c'est quoi ?

Venez partager vos expériences et vos questionnements et vos doutes. **Judi 19 février 2015 de 20h à 21h30**, à l'AGF de Benfeld, 8 rue du Châtelet, 67230 Benfeld. Intervenante : Elisabeth Moritz, psychopraticienne. Nombre de places limitées, inscription obligatoire.

Contact et renseignements :

Tél : 03.88.74.44.13

Courriel : benfeld@agf67.fr

Site : <http://agfbenfeld.free.fr>

Association Générale des Familles de Sélestat (AGF de Sélestat)

Réunion d'information : Quelle alimentation pour nos enfants ?

La mode est au bio, les perturbateurs endocriniens et les allergies alimentaires progressent, quelle est l'origine de l'obésité ?

Judi 19 février 2015 à 20h, dans les locaux de l'AGF, 8 rue Jacques Preiss, 67600 Sélestat. Réunion animée par un pédiatre et une conseillère en consommation.

Au programme :

- Quels besoins nutritionnels ?
- La mode est au bio et au naturel
- Qu'en est-il des perturbateurs endocriniens et des vitamines ? huile de parme, taurine, aluminium...
- Les allergies alimentaires progressent...
- L'obésité ; d'origine alimentaire ?

Entrée libre.

Contact et renseignements :

Tél : 03.88.92.15.92

Courriel : selestat@agf67.fr

Sortie en famille : Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg

Vendredi 27 février 2015 à 10h. Inscriptions au plus tard le 16 février 2015.

Au programme :

- Introduction arborant les fonctions du musée (conserver, exposer...)
- Visite active de l'architecture, de la muséographie ou des collections d'art avec carnets de vignettes
- Croquis autour de 3 ou 4 œuvres modernes ou contemporaines (peintures, sculptures, photos, vidéos...)

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.92.15.92

Courriel : selestat@agf67.fr

Familles Rurales

9ème Observatoire des prix de Familles Rurales

Dans son édition datée jeudi 22 janvier, *la Croix* publie en exclusivité les résultats du 9e Observatoire des prix de Familles Rurales. L'enquête est réalisée par un réseau de 80 « veilleurs consommation » issus de 37 départements. L'association souhaite ainsi s'approcher au plus près de la réalité des familles et en particulier de celles vivant en milieu rural.

L'Observatoire des prix constate une baisse du panier moyen des ménages de -0,13% entre 2013 et 2014.

[Télécharger le dossier de presse du 22 janvier 2015](#)

[En savoir plus](#)

AFTC Alsace

Site internet : <http://www.aftcam.org/>

Fédérée dans l'Union Nationale des A.F.T.C., l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens d'Alsace a été créée en 1991 à l'initiative de familles et de professionnels de santé, confrontés à l'absence totale de réponses adaptées aux besoins des familles. Elle a pour mission d'assister et accompagner les familles, qui la sollicitent quand elles sont plongées dans le drame du traumatisme crânien d'un proche.

Si le progrès médical sauve de plus en plus de vies, il crée de nouveaux handicaps dont la moyenne d'âge des victimes ne dépasse pas 25 ans ! Cet inéluctable accroissement de jeunes survivants est qualifié d'épidémie silencieuse par **le Rapport LEBEAU**. Et la prise en charge de la majorité des victimes reviendra inexorablement aux familles : jeunes conjoints avec perte de ressources et charge d'enfants ou parents vieillissants qui s'interrogent sans trouver de réponse « *que deviendront-ils quand nous ne serons plus là ?* »

L'accident engouffre brutalement la famille dans un tunnel de souffrances, d'espoirs et déceptions. Après la sortie des centres de réadaptation, la famille réalise que la personne qu'elle aimait est devenue quelqu'un d'autre... Isolée dans un parcours du combattant, ballottée de victoires en défaites, elle doit adopter, aimer une personne devenue étrangère avec diverses difficultés pour marcher, parler, écrire, voir, entendre ! Il lui faudra accepter et apprivoiser une personnalité éclatée avec des manques d'inhibition, des sautes d'humeur inexplicables, des pertes de mémoire, de concentration et bien d'autres séquelles... Ce changement existentiel devient encore plus insupportable par l'entourage social et professionnel.

L'association écoute et devient le relais avec les partenaires et professionnels qui peuvent les aider dans leurs difficultés.

Le 6 février 2015, l'AFTC Alsace organisait à Colmar une *Journée sur l'évaluation et la réparation du préjudice corporel*.

ACTIONS RÉGIONALES :

- Plusieurs rencontres conviviales entre familles chaque année, dans les deux départements.
- Un périodique régulier, Arc-en-ciel
- Des programmes permettant d'améliorer les projets de vie des familles et de leurs proches victimes d'un traumatisme crânien ou accident cérébral. Ces actions sont élaborées en étroite partenariat avec les professionnels de Santé.

- La sensibilisation des politiques au grave manque du système sanitaire et médicosocial en matière de prise en charge.
- La sensibilisation aux dangers de la route dans les établissements scolaires avec des vidéos et des témoignages appropriés de jeunes accidentés en situation de handicap.
- Le soutien juridique aux familles confrontées à la réparation du préjudice corporel.
- Le pilotage d'un dispositif global de prise en charge des personnes cérébrolésées, visant notamment à favoriser l'implantation des maisons familiales, et d'autres formes de logement
- Le soutien au groupe d'entraide mutuelle LUDICA à Strasbourg (LUDICA 67)
- Des groupes de soutien familial pour les familles et les personnes blessées, pour partager ensemble et échanger sur nos parcours respectifs.
- Un programme d'aide à la parentalité de parents traumatisés crâniens soutenu par la Fondation de France de 2008 à 2010.

LA « MAISON DES QUATRE »

En 2011, le dispositif logement de l'AFTC à destination des personnes cérébrolésées a ouvert ses portes. La Maison des Quatre a vu le jour dans un quartier calme de Illkirch-Graffenstaden; elle accueille 5 personnes traumatisées crâniennes. La parole à Jean Ruch, Président de l'AFTC Alsace.

M. le Président, qu'est-ce qui a séduit votre association dans le concept et le dispositif de la Maison des Quatre ?

L'idée de mutualiser son parcours de vie, ses ressources alimentaires, ses charges locatives, et ses besoins de compensation (pour ceux qui le sont)... une idée un peu utopiste, mais dans laquelle chacun améliore son quotidien, et crée du lien. Une idée où tout le monde y gagne, de la collectivité à la personne handicapée, et où la famille trouve enfin un lieu pour assurer l'avenir de son proche.

En quoi la Maison des Quatre et le dispositif qui l'accompagne peuvent-ils, selon vous, renforcer les pratiques de la prise en charge médico-sociale des personnes cérébrolésées en milieu ordinaire dès la sortie des centres de rééducation ?

Passer d'un statut de «patient» à un statut de «citoyen», dans une culture à dominante sanitaire, cela demande parfois de grandes révolutions culturelles. Le retour à un domicile propre « autonome du domicile familial » n'est pas encore monnaie courante, malgré la loi de Février 2005. Chacun doit cheminer pour adapter sa pratique à cette évolution des attentes des personnes handicapées. L'entrée en maison n'est pas une «admission» mais un «emménagement», on parle de «locataire» et non de «résident», la terminologie peut sembler anecdotique, pourtant elle influe sur le positionnement des différents acteurs.

L'ACCUEIL DE JOUR

Site internet : <http://accueildejour.aftcam.org>

L'AFTC Alsace a mis en place une équipe fixe, localisée en région de Strasbourg, pour assurer l'accueil de jour au service des personnes cérébrolésées de la Communauté urbaine de Strasbourg (Eurométropole).

L'accueil de jour est ouvert depuis décembre 2011. Le centre d'accueil de jour répond à une diversité de situations et de problématiques :

- en faveur des personnes présentant des situations de handicap et vivant à domicile : contribution à entretenir et créer des liens sociaux, maintien voire développement de l'autonomie des personnes en leur permettant de devenir actrices des projets individualisés élaborés
- en faveur du milieu familial aidant : la possibilité de « prise de distance » offerte par le Centre d'Accueil de Jour est de nature à apporter un élément de réponse à des difficultés connues et parfois inavouées (lassitude, fatigue, difficultés relationnelles, maintien d'un équilibre de vie familial)

Le Centre d'Accueil de Jour s'inscrit ainsi comme un service avec comme perspective le soutien au maintien à domicile et dans l'environnement familial des personnes en situations de handicap sévères.

- au regard des limites du maintien à domicile

L'accueil des personnes au Centre d'Accueil de Jour peut également le cas échéant, constituer un accompagnement progressif vers un placement en institution notamment par exemple en cas de vieillissement, maladie, décès de la personne aidante

- au regard des limites dans la mobilité des personnes handicapées

Au regard des besoins perçus et non satisfaits actuellement les Centres d'Accueil de Jour ont donc pour vocation tout en s'intégrant dans le dispositif actuel, d'enrichir celui-ci.

Il apporte un service de proximité spécifique et complémentaire ; il contribue à faciliter les passerelles entre structures, en fonction des parcours individuels de chaque personne et de son projet. Les Accueils de Jour s'inscrivent donc avec une volonté marquée de travailler en synergie avec les bénéficiaires (personnes handicapées et leurs familles), les équipes spécialisées dans l'accompagnement médico-social et social des personnes en situations de handicap, ainsi que les associations de familles spécialisées concernées.

L'accueil de jour est cependant aujourd'hui menacé.

L'association des familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés est victime d'une décision de la CUS de mettre fin à la prise en charge du transport des handicapés vers les établissements spécialisés. Durant tout le mois de janvier, l'AFTC a pris en charge, sur ses fonds propres, le transport de ses usagers entre l'accueil de jour et leur domicile.

En février, ses finances ne le permettront plus. Jean Ruch, président bénévole de l'AFTC, aidé de la directrice de l'association, n'ont pas ménagé leur peine pour alerter le conseil général, l'Agence régionale de santé et la Communauté urbaine de Strasbourg, à propos de l'impossible équation qu'ils doivent désormais résoudre, sous peine de perdre 70 % de leurs ressources et de mettre la clé sous la porte. Explications. L'AFTC a également lancé une pétition de soutien.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS

Site internet : <http://samsah.aftcam.org>

Le SAMSAH a ouvert en septembre 2011 pour 15 places. Cette équipe multidisciplinaire vise à coordonner le parcours de la personne cérébrolésée, qu'elle vive à son domicile, au domicile parental ou dans le dispositif logement de l'AFTC Alsace. Cette équipe est constituée de professionnels, intervenant à domicile ou dans leurs locaux, et favorise l'émergence du projet de la personne cérébrolésée, ainsi qu'une vigilance sur l'état de santé de la personne, et la coordination de son parcours.

PROJETS LOGEMENT

L'AFTC Alsace a noué de nombreux partenariats avec des bailleurs sociaux du département du Bas-Rhin pour permettre la création de maisons familiales. Dernière matérialisation de ces liens de qualité, l'ouverture de trois appartements individuels au sein de la résidence du Lix à Illkirch.

Trois autres projets sont en cours de lancement sur Strasbourg : Maison familiale— passage d'Osthouse, Maison familiale— rue des Chasseurs ; Maison familiale— sentier des Pêcheurs.

FAMILLES SOLIDAIRES

Site internet : <http://www.familles-solidaires.com/>

Enfin un nouveau projet se met en place avec la Foncière Familles Solidaires.

Elle a été créée, à l'initiative de huit familles et amis de proches parents accidentés, ayant subi un traumatisme crânien ou un accident vasculaire cérébral.

La motivation solidaire de ces pionniers repose sur le constat de l'absence de logements adaptés en nombre suffisant pour accueillir les personnes accidentées de la vie.

Familles Solidaires vient de concrétiser son premier projet d'acquisition d'un logement accompagné de 150 mètres carrés sur l'écoquartier de Cronembourg, à Strasbourg.

Informations diverses

Liquidation de l'association Accord

L'association d'aide aux victimes ACCORD a été placée en liquidation judiciaire le 29 janvier 2015 par le tribunal de grande instance de Strasbourg.

L'association oeuvrait depuis 32 ans, en aidant les victimes, en accompagnant les détenus à la sortie de prison, en proposant une adresse à 300 personnes sans-abri. Liquidée pour défaut de trésorerie - faute de subventions, la fermeture de l'association d'aide aux victimes Accord, installée rue Louis Appfel à Strasbourg, est un coup de massue pour les plus précaires. 23 personnes, dont 19 à temps plein, perdent dans le même temps leur emploi : des juristes, des psychologues, des médiateurs. Les adresses postales seront transférées à la Mairie de Strasbourg.

Changement d'adresse

À partir du 16 février 2015, le tribunal d'instance de Haguenau sera situé 23 rue de la Redoute à Haguenau. En raison de la nouvelle organisation du service des tutelles, sauf urgence, les mandataires qui souhaitent accéder à un dossier sont priés d'informer le tribunal, 24 heures à l'avance, par mail (tutelles1.ti-haguenau@justice.fr ; tutelles3.ti-haguenau@justice.fr) de l'heure approximative de leur venue.

Le nouveau numéro de téléphone du service des tutelles est le **03.69.15.50.05**

Air et Vie

Air et Vie ouvre ses portes **le 1er mars 2015**, avec une capacité de 72 lits et 100 couverts. Cette structure, mise en place par Caritas Alsace Réseau Secours Catholique, est un lieu d'hébergement, de restauration, d'animation et de formation au pied des Vosges du Nord.

Ouvert et accessible à tous, Air et Vie s'adresse aussi bien aux personnes accueillies et bénévoles du réseau Secours Catholique, qu'aux vacanciers, randonneurs, entreprises ou associations. **Par des tarifs solidaires**, Air et Vie permet aux personnes en précarité de vivre un temps de repos.

Contact et coordonnées :

Air et Vie

Sindelsberg, Allée Père Monier - 67440 Marmoutier

Tél : 03 88 70 14 73

Courriel : airetvie@caritas-alsace.org

Nouveau service au CIDFF du Bas-Rhin

Aider et accompagner un enfant à vivre le deuil de son parent

Perdre un proche est une épreuve difficile, d'autant plus quand un enfant mineur est touché. Différentes questions peuvent alors se poser.

Pour y répondre le CIDFF (Centre d'information sur les droits des Femmes et des familles) du Bas-Rhin, propose :

- Une permanence juridique spécialisée en droit de la famille et en droit des personnes
- Un accompagnement psychologique de l'enfant et du parent ou de la proche famille.

Les permanences juridiques et l'accompagnement psychologique sont confidentiels et gratuits.

Consulter le flyer

Contact et renseignements :

Prendre rendez-vous avec la psychologue ou la juriste

24 rue du 22 Novembre 67000 Strasbourg

Tél : 03.88.32.03.22 (choix 1)

Courriel : strasbourg@cidff67.fr

Site : www.cidff67.fr

Formation Tôt ou t'Art/CEMEA Alsace

Construire et développer un projet culturel avec ses publics

Afin d'accompagner les travailleurs sociaux, assistantes sociales, éducateurs, bénévoles, etc. à mobiliser les publics autour des pratiques culturelles, nous vous proposons de participer à cette formation-action de 5 demi-journées durant un trimestre. Cette formation inclut la mise en œuvre de votre projet sur le terrain professionnel permettant ainsi la mise en place d'allers-retours entre théorie et pratique.

En savoir plus

Après-midis découverte d'outils

L'Espace Régional de Documentation en Éducation pour la Santé d'Alsace propose des après-midis de découverte d'outils pédagogiques en éducation pour la santé. Ces après-midis se déroulent de 13h30 à 16h au 18 rue A. Seyboth à Strasbourg.

Thématiques et dates sur Strasbourg (2015) :

- **23 mars** : Développement des compétences psychosociales des adolescents
- **29 mai** : Bien-être des adultes en situation de fragilité
- **13 octobre** : Les enfants et les écrans

En savoir plus

Renseignements et inscriptions :

Courriel : florence.pascolo@irepsalsace.org

20e rapport sur l'État du mal-logement en France 2015

Mardi 3 février 2015, la Fondation Abbé Pierre a présenté son 20ème rapport annuel sur l'État du Mal-Logement en France.

20 ans après, la crise du logement est toujours aussi criante avec plus de 3,5 millions de mal logés. En s'appuyant sur les leçons de ces vingt ans d'action et d'inaction et sur son Contrat social pour une nouvelle politique du logement, la Fondation Abbé Pierre s'interroge et interpelle à nouveau les pouvoirs publics.

[Télécharger le rapport ou la synthèse](#)

Les formations du CISS

Le CISS Alsace organise en collaboration avec le CISS National trois Journées de Formation sur:

- « **Représenter les usagers : l'essentiel** », le **21 février 2015** de 9h30 à 17h à l'Hôtel IBIS-Ponts Couverts, 7 rue de Molsheim, à Strasbourg
- « **Défendre les droits des usagers** », le **13 mars 2015**, de 9h30 à 17h, à l'Hôtel IBIS-Centre Filature, 34 allée Nathan Katz, à Mulhouse
- « **Représenter les usagers en CRUQPC** », le **17 avril 2015**, de 9h30 à 17h à l'Hôtel IBIS Styles, 11b boulevard du Champ de Mars, Colmar

Sur ces trois journées, renseignements et inscriptions :

Ancien bâtiment d'ophtalmologie,
1 place de l'Hôpital - 67000 Strasbourg,
Tél : 03.88.44.53.52
Courriel : ciss-alsace@orange.fr

Journée de rencontre et d'échanges entre les équipes des Consultations jeunes consommateurs (CJC) et les partenaires de proximité intervenant auprès de jeunes

L'Agence Régionale de Santé d'Alsace organise, en lien avec un groupe de travail constitué d'acteurs locaux, une journée de rencontre et d'échanges le **mardi 24 mars 2015** à Haguenau à la Maison de quartier des Pins.

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le lundi 16 février 15h00, délai de rigueur.

Renseignements et inscriptions :

ARS

Marie-Christine LAURENT, chargée de mission

Attention, cette journée ne pouvant accueillir plus de 50 participants, il convient de vous inscrire le plus vite possible. Par ailleurs, il n'est pas possible d'accueillir plus de 2 personnes pour la même structure.

Agenda

Atelier pour les parents : Ados à la loupe

À la Maison des adolescents, 23 rue de la Porte de l'Hôpital, à Strasbourg.

Dates :

- 2ème mercredi du mois de 18h30 à 20h30
- 4ème jeudi du mois de 12h à 14h

Ateliers destinés aux parents et entourages d'adolescents. Ils permettent d'échanger entre parents et professionnels. Proposés par la Maison des adolescents (MDA) avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Fondation de France.

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.11.65.65

Courriel : accueil@maisondesados-strasbourg.eu

Site : www.maisondesados-strasbourg.eu



Formation CIDFF 67

« **Comment faire face au décès ? Les conséquences juridiques du deuil d'un parent : l'intervention du juge des tutelles des mineurs** »

Mardi 10 février 2015 de 14h à 17h, au CIDFF du Bas-Rhin, 24 rue du 22 Novembre, 1er étage, à Strasbourg.

Formation gratuite dans la limite des places disponibles à destination des professionnels-les.

Intervenantes : Mme Schleef, Juge des tutelles des mineurs, magistrat coordonnateur des affaires familiales, Tribunal de Grande Instance de Strasbourg, et Mme Gosset, Greffière en charge du service des tutelles des mineurs.

[Télécharger le talon-réponse](#)

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.32.03.22 (choix 1)

Courriel : strasbourg@cidff67.fr



P'tit déj du Codélico : Le CEP-CICAT

Mardi 10 février 2015 à 9h30, au 2 rue Evariste Galois, 67201 Eckbolsheim.

Les « **P'tits déj.** » du Codélico ont pour objectifs de découvrir une structure, rencontrer une équipe, favoriser l'information, les échanges entre professionnels sur les services, les actions, les pratiques, les dispositifs, et de susciter la création de réseaux d'échanges et d'expériences.

Le prochain « *P'tits déj.* » propose de rencontrer l'équipe du CEP-CICAT, centre de Ressources, d'Informations et de Conseils en Aides Techniques. C'est un lieu ouvert à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée.

Renseignements et inscriptions :

Courriel : elisa.lettieri@cg67.fr

Conférence-débat IPLS : Une société de séniors... comment développer les solidarités

Jeudi 12 février 2015 à 17h30, à l'IPLS, 23 rue du Loess (Bât. 50), à Strasbourg. Conférence-débat animée par Serge Guérin, Professeur à l'ESG Management School, Sociologue, spécialiste des questions liées au vieillissement. Organisée par l'Institut pour la Promotion du Lien Social (IPLS).

Renseignements et inscriptions :

Courriel : accueil@ipls.u-strasbg.fr

Site : <http://www-ipls.u-strasbg.fr>

Aidants-Aidés - Et si on jouait ensemble ?!

Mise en place de lieux-ressources pour partager un temps convivial autour du jeu

La Mutualité Française d'Alsace, la Ville de Strasbourg et leurs partenaires (la ludothèque de la Meinau, l'ABRAPA, le Collectif départemental inter-associatif d'aide aux aidants familiaux (CIAAF67), la MGEN, la MACIF et le Conseil général du Bas-Rhin) mettent en place, à compter de février 2015, des lieux-ressources, dédié aux aidants familiaux.

« **Et si on jouait ensemble** » propose ainsi un moment de plaisir et de légèreté à partager entre aidants et aidés pour être proches autrement et hors du cadre du quotidien. Prendre du temps pour jouer ensemble, peut aussi être pour la personne aidée une occasion ludique de retrouver des habiletés insoupçonnées. Avec l'ouverture de ces lieux-ressources, au Nord et au Sud de Strasbourg, aidants et aidés pourront, deux fois par mois, découvrir et expérimenter des jeux, se rencontrer et échanger ou encore rencontrer des professionnels à leur écoute.

Ouverture des lieux-ressources :

- **Le 2ème vendredi du mois de 14h à 16h**
1ère date : Vendredi 13 février, à la Maison des Aînés de la Robertsau - 18 rue de la Doller, à Strasbourg
- **Le 4ème vendredi du mois de 14h à 16h**
1ère date : Vendredi 27 février à l'Accueil de Jour Maryse - Rue Maryse Bastié - Neudorf

[Lire le communiqué de presse et en savoir plus](#)

Renseignements :

Tél : 03.88.15.44.88

Courriel : e.dupeux-weber@mf-alsace.com

Atelier découverte Médiathèque du Furet

Atelier 40

Vendredi 20 février 2015 de 8h45 à 11h, au Furet, 6 quai de Paris, à Strasbourg. Présentation du Furet 75 : Peut-on grandir tout seul ?

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.21.96.62

Courriel : mediatheque@lefuret.org

Site : www.lefuret.org

Atelier collectif seniors : Conciliation des temps de vie

Vendredi 20 février 2015 de 14h à 16h, à la Maison des Syndicats, 1 rue Sédillot à Strasbourg ou **jeudi 5 mars 2015 de 18h à 20h**, à la Maison des Syndicats, 1 rue Sédillot à Strasbourg.

Organisé par la Ville de Strasbourg et le CIDFF de Strasbourg et destiné aux femmes et aux hommes seniors (50 ans et plus). L'atelier est également ouvert aux aidants familiaux.

[Consulter ou télécharger le flyer](#)

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.68.98.51.15

Réunion à thème Histoire de Bien Naître

La place du père durant la grossesse et face au couple mère-enfant

Samedi 21 février 2015, au Grenier, 20a rue des Roseaux, à Illkirch-Graffenstaden.

[Consulter ou télécharger le programme 2015](#)

Renseignements et inscriptions :

Tél : 06.14.36.09.62 / 03.69.26.73.01

Courriel : histoiredebiennaitre67@gmail.com

Site : www.histoire-de-bien-naitre.fr

Dossier spécial : Plan de lutte contre la pauvreté

Après deux ans de plan pluriannuel interministériel de lutte contre la pauvreté : il est urgent de booster le plan et de le territorialiser ! (Communiqué ALERTE du 26/01/2015)

Si le plan de lutte contre la pauvreté est toujours sur les rails, l'impulsion interministérielle qui a marqué la première année et la dynamisation de l'ensemble par Matignon semblent avoir fléchi. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan n'a pas pu empêcher l'aggravation de la pauvreté. C'est pourquoi le Collectif ALERTE, à l'origine du plan dès 2012, présente 67 propositions pour impulser une nouvelle phase.

Le Plan pauvreté a sans doute permis d'amortir un peu le choc de la crise économique pour les plus fragiles. Pour autant, les pauvres sont de plus en plus pauvres et éloignés du seuil de pauvreté (987 €).

RESSOURCES

ALERTE salue le respect par le gouvernement de ses engagements concernant la revalorisation du RSA socle. Le Collectif soutient l'idée d'une fusion du RSA activité avec la prime pour l'emploi mais demande qu'il n'y ait pas de perdants parmi les personnes sous le seuil de pauvreté.

Concernant la garantie jeunes, ALERTE demande que des moyens soient donnés aux missions locales pour pouvoir « aller vers » les jeunes les plus en difficulté.

ACCÈS AUX SOINS

Le Collectif souligne positivement les revalorisations de la CMUC et de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS), mais le taux d'utilisation de l'ACS (moins de 50%) est insuffisant et les contrats offrent des garanties trop limitées.

ALERTE demande que le seuil de la CMUC soit porté au niveau des minima sociaux (AAH et ASPA). Les mesures pour la prévention du renoncement aux soins pour raisons financières sont trop limitées (encadrement de certains tarifs), voire inexistantes (limitation des dépassements d'honoraires). Il faut instaurer le tiers payant généralisé. La lutte contre les refus de soins est trop timide.

ÉTATS GÉNÉRAUX DU TRAVAIL SOCIAL

ALERTE demande qu'au terme des Etats Généraux, les travailleurs sociaux soient désormais associés à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques de lutte contre l'exclusion, aux niveaux national et local, comme cela commence à être le cas pour les personnes en situation de pauvreté.

PERSONNES ÉTRANGÈRES

Trop de mineurs isolés étrangers se retrouvent à la rue sans prise en charge. La stigmatisation de populations est revenue dans le discours gouvernemental au sujet des Roms et la circulaire d'août 2012 est très mal appliquée; la répression prend trop fréquemment le pas sur la prévention. L'expulsion des bidonvilles se fait souvent, aujourd'hui, sans respect des Droits de l'Homme.

ALERTE dénonce cet état de fait et en appelle au retour au principe de non-discrimination prévu dans le plan.

ENFANCE

Les associations s'inquiètent des statistiques provisoires indiquant que les créations nettes de solutions d'accueil de jeunes enfants n'ont pas atteint les objectifs quantitatifs fixés pour 2013.

HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

La situation est très préoccupante et les progrès tardent à venir. Quatre graves dangers se font jour : une forte baisse des aides à la pierre qui vient compromettre la production de logements à bas coûts de loyer ; la remise en cause de l'APL, pourtant indispensable pour l'accès et le maintien dans le logement ; le non-respect par l'Etat de ses obligations concernant le DALO en Ile-de-France (54 000 personnes laissées sans solution) et les gens du voyage ; enfin le non-respect du droit à l'accueil inconditionnel (doublement en un an des personnes laissées sans solution après appel au 115 !) : il est urgent de mettre enfin réellement un terme à la gestion saisonnière de l'hébergement.

ALERTE demande que la « garantie universelle des loyers » soit réellement universelle et que l'encadrement des loyers soit étendu aux zones tendues.

EMPLOI

ALERTE en appelle à un Accord National Interprofessionnel sur les chômeurs de longue durée et à une prise en compte beaucoup plus forte de leurs besoins en formation par un abondement du Compte Personnel de Formation.

GOUVERNANCE

Le plan souffre de ne pas avoir de déclinaisons territoriales. La circulaire du 16 juillet 2014 va dans le bon sens. Le plan sera sauvé par sa territorialisation ou échouera. ALERTE recommande qu'une « structure projet » souple soit mise en place au niveau national pour aider et soutenir les initiatives locales de territorialisation, et que le lien soit fait avec la démarche AGILLE.

Au total, le plan, deux ans après, est un progrès mais ne permettra pas de mettre un terme à l'intensification de la pauvreté. Il faut frapper plus fort. Les 67 propositions du Collectif ALERTE constituent l'esquisse d'une deuxième phase du plan de lutte contre la pauvreté que les associations jugent aujourd'hui indispensable.

ALERTE appelle le Président de la République et le Premier ministre à un sursaut pour déclarer la guerre à la pauvreté, lit de toutes les dérives, et à mobiliser la population de la France pour donner sens à un projet de société.